

Radiation de Thiam sur la liste électorale : le PDCI-RDA appellent des marches devant les tribunaux



Le principal parti d'opposition ivoirien a appelé mercredi à des « marches » jeudi devant les tribunaux du pays, pour protester contre l'éviction de son candidat Tidjane Thiam à l'élection présidentielle d'octobre.

Mardi, le tribunal d'Abidjan a radié M. Thiam de la liste électorale, estimant qu'il avait perdu sa nationalité ivoirienne. La décision n'est susceptible d'aucun recours et ferme la porte à sa candidature à la présidentielle du 25 octobre.

« Demain (jeudi), partout sur l'étendue du territoire, chaque Ivoirien là où il se trouve va marcher devant le palais de justice de sa région, de sa ville », a déclaré Simon Doho, chef des députés du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), à la permanence du parti du quartier du Plateau, une commune d'Abidjan.

Il s'agit du premier appel à la mobilisation depuis la radiation de Tidjane Thiam de la liste électorale.

En face de Simon Doho, une centaine de militants ont entonné l'hymne national et crié « Titi président », surnom de leur candidat.

Selon Simon Doho, c'est « un appel à tous nos frères et sœurs, de toute ethnie, de toute religion, qui croient à la Côte d'Ivoire, qui refusent la dictature » de l'actuel président Alassane Ouattara, au pouvoir depuis 2011.

A Abidjan, la marche est prévue jeudi à 09H00 (locale et GMT), de la permanence du parti du Plateau jusqu'au tribunal de la même commune.

En Côte d'Ivoire, les manifestations peuvent avoir lieu avec une autorisation de la police, mais sont presque systématiquement refusées. Simon Doho a assuré que « le directeur général de la police s'est engagé à assurer la protection des députés et des populations qui vont venir » aux marches.

Jeudi également, un tribunal d'Abidjan doit rendre une décision qui pourrait démettre Tidjane Thiam de ses fonctions de président du parti.

Par ailleurs, mercredi, les députés du PDCI et du parti d'opposition de l'ex-président Laurent Gbagbo (2000-2011) ont « quitté une séance plénière de l'Assemblée nationale », a affirmé le porte parole du PDCI, Soumaïla Bredoumy.

« Nous l'avons fait par protestation de la décision de justice d'exclure Tidjane Thiam de la liste électorale », a-t-il dit.

Pierre Méléde